

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 19 avril 2010, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences :

Les conseillers M^{me} Guylène Duplessis, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Denis Vincent, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul Dumoulin formant le Conseil au complet sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont aussi présents :

La directrice générale M^{me} Manon Bernard,
Le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de la séance.

10-04-307 ORDRE DU JOUR

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 19 avril 2010 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant les points 4.11 « Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion / Dîner de fin d'année », 5.2 « Mandat professionnel / Avocat / Représentant d'un employé », 5.3 « Acquisition / Lots 3 976 925 et 3 976 926 » et 6.4 « CIT la Presqu'Île / Budget 2010 / Programme d'immobilisations »;

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

Minute de réflexion
Présences

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 6 avril 2010
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **AFFAIRES DU CONSEIL**
 - 4.5 Chœur Chants de Coton / Concert annuel de fin de saison
 - 4.6 Ville de Pincourt et Comité Ville en Santé Pincourt / Levée de fonds / Soirée souper-théâtre
 - 4.7 Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaudreuil-Dorion / Partenariat annuel 2010
 - 4.8 Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaudreuil-Dorion / Gala annuel
 - 4.9 Centre des Belles-Rives, formation générale aux adultes / Soirée de reconnaissance / Aide financière
 - 4.10 Programme Emploi d'Été Canada / Augmentation du budget / Demande d'appui
 - 4.11 Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion / Dîner de fin d'année
5. **GREFFE**
 - 5.1 Correction / Résolution 10-02-070 / Lot 1 830 780
 - 5.2 Mandat professionnel / Avocat / Représentant d'un employé
 - 5.3 Acquisition / Lots 3 976 925 et 3 976 926
6. **TRÉSORERIE**
 - 6.1 Annulation de soldes résiduels de règlements d'emprunt
 - 6.2 Transfert de soldes disponibles sur règlements d'emprunt

6.3 Emprunt temporaire / Règlement n° 1431-01 / Services municipaux / Approbation du MAMROT

6.4 CIT la Presqu'île / Budget 2010 / Programme d'immobilisations

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Service de l'entretien du territoire et des eaux - Division des eaux / Embauche temporaire de M^{me} Josée Petit à titre de concierge

7.2 Service de l'entretien du territoire et des eaux - Division des eaux / Embauche temporaire de M^{me} Sophie Charette à titre d'opératrice d'usine en traitement de l'eau potable

7.3 Service de l'entretien du territoire et des eaux – Division des travaux publics / Embauche temporaire de journalier(ère)s étudiant(e)s pour la période estivale 2010

7.4 Service de l'entretien du territoire et des eaux – Division des travaux publics / Nomination de M. Michel Bédard au poste de journalier-opérateur-concierge

7.5 Service de l'entretien du territoire et des eaux – Division des travaux publics / Nomination de M. Martin Chalut au poste de journalier-opérateur-concierge

8. COMMUNICATIONS

9. INFORMATIQUE ET GÉOMATIQUE

10. ARTS ET CULTURE

10.1 Comité consultatif de la culture / Réunion du 5 février 2010

10.2 Comité consultatif de la culture / Réunion du 30 mars 2010

10.3 Partenariat / Maison Valois / Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges

10.4 Subvention / Programme Capitales culturelles du Canada 2011

11. ACTION COMMUNAUTAIRE

11.1 Actif à vie / Protocole 2010-2014

11.2 Actif à vie / Exercice financier 2009 / Aide financière supplémentaire

12. PROTECTION PUBLIQUE

13. TRAVAUX PUBLICS

13.1 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-10-26 / Travaux de signalisation, marquage de moyenne durée et peinture époxy

13.2 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-10-27 / Fourniture d'une voiture hybride Toyota Prius – année 2010

13.3 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-10-25 / Fourniture d'une camionnette – année 2010

13.4 Adjudication de contrat / Signalisation / Boulevard de la Gare

14. EAUX

15. SERVICES TECHNIQUES

16. URBANISME

16.1 Sûreté du Québec / Demande d'autorisation / Usage accessoire temporaire / Roulotte pour entraînement au tir

17. ENVIRONNEMENT

18. RÉGLEMENTATION

18.1 Adoption de projet / Règlement n° 1270-29 / Changement d'affectation / Lot projeté 4 559 809 / Rues Boileau et Forbes

18.2 Avis de motion / Règlement n° 1270-29 / Changement d'affectation / Lot projeté 4 559 809 / Rues Boileau et Forbes

18.3 Adoption premier projet / Règlement n° 1275-133 / Création zone P3-359 / Caserne de pompiers / Lot projeté 4 559 809

- 18.4 Avis de motion / Règlement n° 1275-133 / Création zone P3-359 / Caserne de pompiers / Lot projeté 4 559 809
- 18.5 Adoption premier projet / Règlement n° 1275-134 / Modification rapport plancher-terrain des zones H1-633, H1-659, H1-662, H1-662-A, H1-672 et H1-676 / Modification marge latérale minimale des zones H1-633 et H1-663-A / Secteur des Grands compositeurs
- 18.6 Avis de motion / Règlement n° 1275-134 / Modification rapport plancher-terrain des Zones H1-633, H1-659, H1-662, H1-662-A, H1-672 et H1-676 / Modification marge latérale minimale des Zones H1-633 et H1-663-A / Secteur des Grands compositeurs
- 18.7 Adoption / Règlement n° 1572 / Entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Succession Moza Crevier »

19. DIRECTION GÉNÉRALE

- 19.1 Autorisations de la directrice générale

20. PÉRIODE DE QUESTIONS – ÉLUS

21. PÉRIODE DE QUESTIONS – ASSISTANCE

22. LEVÉE DE LA SÉANCE .

« ADOPTÉE »

10-04-308 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2010 soit et il est, par les présentes adopté, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

10-04-309 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

10-04-310 CHŒUR CHANTS DE COTON / CONCERT ANNUEL DE FIN DE SAISON

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par le Chœur Chants de Coton de Vaudreuil-Dorion pour la réalisation de leur concert annuel de fin de saison;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil municipal autorise l'achat de dix (10) billets au montant de quinze dollars (15 \$) chacun pour le concert annuel de fin de saison présenté par le Chœur Chants de Coton de Vaudreuil-Dorion qui aura lieu le 18 juin 2010 à l'église Très-Sainte-Trinité de Vaudreuil-Dorion;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

10-04-311 VILLE DE PINCOURT ET COMITÉ VILLE EN SANTÉ PINCOURT / LEVÉE DE FONDS / SOIRÉE SOUPER-THÉÂTRE

CONSIDÉRANT l'invitation à assister à la soirée souper-théâtre organisée par la Ville de Pincourt et le Comité Ville en Santé Pincourt;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat d'une paire de billets au montant de cent soixante-quinze dollars (175 \$) pour la soirée souper-théâtre organisée par la Ville de Pincourt et le Comité Ville en Santé Pincourt qui aura lieu le 8 juillet 2010 au Théâtre des Cascades;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-310;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**10-04-312 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUDREUIL-DORION /
PARTENARIAT ANNUEL 2010**

CONSIDÉRANT la demande de participation au partenariat annuel avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaudreuil-Dorion;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de cinq mille dollars (5 000 \$) soit versé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaudreuil-Dorion dans le cadre de la participation de la Ville au partenariat annuel couvrant la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-621-00-970;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**10-04-313 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUDREUIL-DORION /
GALA ANNUEL**

CONSIDÉRANT la demande de commandite pour l'organisation du 22^e gala annuel de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaudreuil-Dorion;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de trois mille six cents dollars (3 600 \$) soit versé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaudreuil-Dorion à titre de commandite pour l'organisation et la tenue du 22^e gala annuel qui aura lieu le 26 mai prochain au Pavillon sur le lac du Château Vaudreuil;

QUE la Ville autorise également l'achat de six (6) billets au montant de cent soixante dollars (160 \$) chacun, incluant les taxes applicables, pour assister à ce gala;

QUE ces dépenses soient imputées aux postes budgétaires 02-621-00-970 et 02-110-00-310;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**10-04-314 CENTRE DES BELLES-RIVES, FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES / SOIRÉE
DE RECONNAISSANCE / AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT la demande formulée par le conseil étudiant du Centre des Belles-Rives, formation générale aux adultes, en date du 1^{er} avril 2010;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis
ET RÉSOLU unanimement

QU'un montant de deux cents dollars (200 \$) soit versé à la Commission scolaire des Trois-Lacs, à titre d'aide financière, pour la tenue d'une soirée de reconnaissance des diplômés du Centre des Belles-Rives, formation générale aux adultes, qui se déroulera le 3 juin 2010;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-970;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

10-04-315 PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA / AUGMENTATION DU BUDGET / DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT le nombre considérable de municipalités qui déposent une demande dans le cadre du Programme Emploi d'Été Canada afin d'obtenir une aide financière pour l'embauche d'étudiants et d'offrir à ces derniers des expériences de travail enrichissantes pendant la période estivale;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la population dans Vaudreuil-Soulanges et par conséquent l'augmentation de la demande de services communautaires;

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la demande soit transmise au gouvernement du Canada, en l'occurrence la ministre des Ressources Humaines et du Développement des compétences Canada, l'honorable Diane Finley, de bien vouloir augmenter le budget du Programme Emploi d'Été Canada pour la circonscription de Vaudreuil-Soulanges en fonction de ses besoins en 2011.

« ADOPTÉE »

10-04-316 CLUB DES AÎNÉS ASSOCIÉS VAUDREUIL-DORION / DÎNER DE FIN D'ANNÉE

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au dîner de fin d'année du Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion, le 30 avril 2010 à midi;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'achat de dix (10) billets au montant de vingt dollars (20 \$) chacun pour le dîner de fin d'année du Club des aînés associés Vaudreuil-Dorion, le 30 avril 2010 à midi, au sous-sol de l'église Ste-Trinité.

« ADOPTÉE »

10-04-317 CORRECTION / RÉSOLUTION 10-02-070 / LOT 1 830 780

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le numéro du lot 1 830 789 apparaissant à la résolution 10-02-70 soit remplacé par le numéro 1 830 780.

« ADOPTÉE »

10-04-318 MANDAT PROFESSIONNEL / AVOCAT / REPRÉSENTANT D'UN EMPLOYÉ

CONSIDÉRANT qu'une accusation a été portée contre un employé de la Ville alors qu'il agissait dans l'exercice de ses fonctions;

CONSIDÉRANT l'article 604.6 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT que l'employé souhaite que la Ville assume sa défense et mandate à cette fin un avocat;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville mandate M^e Marco Labrie, avocat, afin d'assurer la représentation de cet employé dans toute instance reliée à un événement survenu le 6 mars 2010;

QUE la Ville assume, sous réserve de l'article 604.7 de la *Loi sur les cités et villes*, les honoraires et déboursés découlant de ce mandat.

« ADOPTÉE »

10-04-319 ACQUISITION / LOTS 3 976 925 ET 3 976 926

CONSIDÉRANT la résolution 10-02-061 autorisant l'acquisition des lots 3 976 921, 3 976 924 et 3 976 927, lesquels constituent une partie de l'assiette de la rue Henry-Ford;

CONSIDÉRANT que le propriétaire actuel desdits lots accepte également de céder, à titre gratuit, les lots 3 976 925 et 3 976 926 adjacents;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE mandat soit confié à l'étude Belliveau Sauvé Roy, notaires, afin d'inclure à l'acte notarié déjà prévu par la résolution 10-02-061 les lots 3 976 925 et 3 976 926;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte à intervenir ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

10-04-320 ANNULATION DE SOLDES RÉSIDUAIRES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ATTENDU que la Ville de Vaudreuil-Dorion a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît au rapport préparé par la trésorière, M^{me} Mona Dumouchel, en date du 6 avril 2010, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU que ces règlements ont été financés de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du MAMROT;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés audit rapport pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion modifie les règlements identifiés au rapport préparé par la trésorière, en date du 1^{er} avril 2010, de la façon suivante :

- par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « Dépense réelle » et « Emprunt réel » du rapport;
- par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. La résolution 08-09-776 du Conseil, adoptée le 2 septembre 2008, est réputée faire partie intégrante du règlement correspondant identifié à l'annexe;

QUE la Ville informe le MAMROT que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés audit rapport ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous la colonne « Paiement comptant » du rapport;

QUE la Ville demande au MAMROT d'annuler dans ses registres les soldes résiduaux mentionnés audit rapport sous la colonne « Solde résiduaire à annuler » pour un montant total de trois millions neuf cent soixante-huit mille huit cent vingt-quatre dollars (3 968 824 \$);

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au MAMROT.

« ADOPTÉE »

10-04-321 TRANSFERT DE SOLDES DISPONIBLES SUR RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

Il est
 PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
 APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
 ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise le transfert aux activités financières d'une partie des soldes disponibles des règlements ci-après énumérés pour le remboursement des échéances de l'année 2011 et en diminution de l'emprunt à effectuer au cours de l'année 2011 :

Règlements	Diminution du service de la dette 2011	Réduction de l'emprunt 2011
1329	7 943,30 \$	
1337		2 664,98 \$
1343		2 458,23 \$
1364		2 618,29 \$
1409		6 062,33 \$
1410		1 887,19 \$
1411		3 829,40 \$
1415		2 437,82 \$
1420		5 298,69 \$
1421		10 473,95 \$
1436		941,90 \$
1442		3 547,91 \$
1469	6 839,37 \$	
1479	4 451,72 \$	
1495	1 592,00 \$	
1508	2 028,58 \$	
1524	2 963,70 \$	
1525	7 421,40 \$	
1534	3 318,69 \$	
1555	4 204,61 \$	
1571	1 527,80 \$	
Total :	42 291,17 \$	42 220,69 \$

« ADOPTÉE »

**10-04-322 EMPRUNT TEMPORAIRE / RÈGLEMENT N° 1431-01 / SERVICES MUNICIPAUX /
APPROBATION DU MAMROT**

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) approuvait, en date du 7 avril 2010, le Règlement d'emprunt n°1431-01 autorisant une dépense supplémentaire de neuf cent quarante deux-mille dollars (942 000 \$) pour des travaux de pavage, bordures, trottoirs, d'éclairage, d'un réseau électrique sur une partie de l'avenue Marier ainsi qu'un feu de circulation à l'intersection de la route Harwood et de la rue Henry-Ford incluant tous les frais et honoraires professionnels ainsi que les travaux connexes et augmentant le montant total de l'emprunt à un million six cent soixante-quinze mille dollars (1 675 000 \$) à ces fins;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

D'autoriser la trésorière, M^{me} Mona Dumouchel, à emprunter temporairement au taux d'intérêt préférentiel en vigueur de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le MAMROT, soit neuf cent quarante deux-mille dollars (942 000 \$), en attendant l'émission des obligations;

QUE le maire et la trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un ou des billets promissoires à cette fin.

« ADOPTÉE »

10-04-323 CIT LA PRESQU'ÎLE / BUDGET 2010 / PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE soient acceptées les prévisions budgétaires du Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'Île, pour l'exercice financier 2010, montrant des revenus de fonctionnement de six millions soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-sept dollars (6 076 487 \$), des dépenses de fonctionnement de six millions soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-sept dollars (6 076 487 \$) et des dépenses d'investissement de quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$);

QUE soit approuvé le programme triennal des immobilisations 2010 à 2014 montrant des dépenses en immobilisations pour un montant total de deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent cinquante-six dollars (2 597 856 \$);

QUE la contribution financière de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour l'année 2010 est établie à cent soixante-quinze mille deux cent six dollars (175 206 \$) quant aux dépenses d'administration, à un million soixante-quatorze mille deux cent quarante-trois dollars (1 074 243 \$) quant aux dépenses de transport et à sept cent trente-neuf mille huit cent dix-sept dollars (739 817 \$) quant à la quote-part pour les frais d'exploitation des trains de banlieue et à quarante-sept mille dollars (47 000 \$) quant à la quote-part du déficit du métro;

QUE le montant total de la contribution de la Ville soit cependant réduit à huit cent quatre-vingt-seize mille sept cent dix-neuf dollars (896 719 \$) pour tenir compte d'un remboursement de trois cent cinquante-deux mille sept cent trente dollars (352 730 \$) à recevoir en 2010, représentant la part de Vaudreuil-Dorion dans le surplus accumulé du CIT au 31 décembre 2008;

QUE la trésorière M^{me} Mona Dumouchel soit, par les présentes, autorisée à effectuer lesdits paiements en temps opportun;

(Budget 2010).

« ADOPTÉE »

**10-04-324 SERVICE DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE ET DES EAUX - DIVISION DES EAUX /
EMBAUCHE TEMPORAIRE DE M^{ME} JOSÉE PETIT À TITRE DE CONCIERGE**

CONSIDÉRANT la demande de M. Christian Gendron, chef de division – Eaux;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'embauche temporaire de M^{me} Josée Petit, dans le cadre d'un remplacement de congé de maladie et ce, à titre de concierge au Service de l'entretien du territoire et des eaux – Division des eaux, pour la période comprise entre le 29 mars 2010 et le 16 avril 2010, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à la classe 1 de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

« ADOPTÉE »

**10-04-325 SERVICE DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE ET DES EAUX - DIVISION DES EAUX /
EMBAUCHE TEMPORAIRE DE M^{ME} SOPHIE CHARETTE À TITRE D'OPÉRATRICE
D'USINE EN TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT la demande de M. Christian Gendron, chef de division – Eaux;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine l'embauche temporaire (sur appel) de M^{me} Sophie Charette, à titre d'opératrice d'usine en traitement de l'eau potable au Service de l'entretien du territoire et des eaux – Division des eaux, pour la période comprise entre le 12 avril 2010 et le 31 janvier 2011, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à la classe 5 de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

« ADOPTÉE »

**10-04-326 SERVICE DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE ET DES EAUX – DIVISION DES
TRAVAUX PUBLICS / EMBAUCHE TEMPORAIRE DE JOURNALIER(ÈRE)S
ÉTUDIANT(E)S POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2010**

CONSIDÉRANT la demande de M. Luc Duval, chef de division – Travaux publics;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche de MM. Simon Boudrias, Éric Saumure et Olivier Pahud et M^{mes} Élisabeth Gingras, Isabelle Mailhot et Stéphanie Côté à titre de journalier(ère)s étudiant(e)s pour la saison estivale 2010 au Service de l'entretien du territoire et des eaux – Division des travaux publics, à compter du 3 mai 2010 pour un maximum de 16 semaines et ce, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à la classe 1 de l'échelle salariale des employés cols bleus le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur.

« ADOPTÉE »

**10-04-327 SERVICE DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE ET DES EAUX – DIVISION DES
TRAVAUX PUBLICS / NOMINATION DE M. MICHEL BÉDARD AU POSTE DE
JOURNALIER-OPÉRATEUR-CONCIERGE**

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection en date du 19 avril 2010;

CONSIDÉRANT la note de service de M^{me} Isabelle Bureau, directrice du Service des ressources humaines en date du 29 mars 2010;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche de M. Michel Bédard, au poste régulier de journalier-opérateur-concierge au sein de l'unité parcs, espaces verts et plateaux sportifs de la Division des travaux publics et ce, à compter du 20 avril 2010 au salaire prévu à la classe 2 de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

ET QUE des félicitations soient adressées à M. Bédard;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

10-04-328 SERVICE DE L'ENTRETIEN DU TERRITOIRE ET DES EAUX – DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS / NOMINATION DE M. MARTIN CHALUT AU POSTE DE JOURNALIER-OPÉRATEUR-CONCIERGE

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection en date du 19 avril 2010;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville autorise l'embauche de M. Martin Chalut, au poste régulier de journalier-opérateur-concierge au sein de l'unité parcs, espaces verts et plateaux sportifs de la Division des travaux publics et ce, à compter du 20 avril 2010 au salaire prévu à la classe 2 de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

ET QUE des félicitations soient adressées à M. Chalut;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

10-04-329 COMITÉ CONSULTATIF DE LA CULTURE / RÉUNION DU 5 FÉVRIER 2010

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

ET RÉSOLU unanimement

D'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion tenue par le Comité consultatif de la culture le 5 février 2010.

« ADOPTÉE »

10-04-330 COMITÉ CONSULTATIF DE LA CULTURE / RÉUNION DU 30 MARS 2010

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

ET RÉSOLU unanimement

D'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion tenue par le Comité consultatif de la culture le 30 mars 2010.

« ADOPTÉE »

10-04-331 PARTENARIAT / MAISON VALOIS / CONSEIL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif de la culture de la Ville émise par résolution lors de la réunion du 30 mars 2010;

CONSIDÉRANT l'importance de la Maison Valois dans le paysage culturel de la Ville;

CONSIDÉRANT le nombre d'heures restreint quant à l'ouverture au public de la Maison Valois à cause du manque de personnel;

CONSIDÉRANT l'absence de ressources municipales pour la planification, l'organisation, l'accueil et le maintien liés à la réalisation d'une programmation continue ciblée dans l'unique site de la Maison Valois;

CONSIDÉRANT l'expertise du Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges et de l'importance du bassin d'artistes auquel il a accès;

CONSIDÉRANT la possibilité d'un partenariat efficace en ce qui a trait à la programmation en médiation culturelle de la Maison Valois entre la Ville et le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'élément sécurité du bâtiment qui s'ajouterait si la Ville pouvait compter sur une occupation plus régulière;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de mettre en valeur ce bâtiment historique et l'image de leader culturel dans la région qu'il assoirait avec cette action;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU unanimement

QUE M. Michel Vallée, directeur du Service des arts et de la culture, soit mandaté afin de négocier une entente de partenariat avec le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges afin de permettre à cet organisme d'occuper un espace de travail pour un de ses employés à la Maison Valois en contrepartie de services d'animation et d'une présence permettant des heures d'ouverture prolongées;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente à intervenir.

« ADOPTÉE »

10-04-332 SUBVENTION / PROGRAMME CAPITALES CULTURELLES DU CANADA 2011

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif de la culture de la Ville émise par résolution lors de la réunion du 30 mars 2010;

CONSIDÉRANT l'important travail réalisé par les organismes culturels de Vaudreuil-Dorion au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT le caractère innovant et rassembleur du projet « Je suis... » et de son importance pour le développement social de la Ville;

CONSIDÉRANT les conditions favorables entourant le projet « Je suis... » qui, entre autres, entrerait naturellement dans l'échéancier du programme Capitales culturelles du Canada;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de mettre en valeur le travail de ses organismes et bénévoles;

CONSIDÉRANT l'importante bonification des sentiments de fierté et d'appartenance qu'une telle nomination pourrait avoir sur la population;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville entérine la formation d'un comité de révision de la demande pour le programme Capitales culturelles du Canada 2011;

QUE la Ville mandate M. Michel Vallée, directeur du Service des arts et de la culture, pour procéder à la rédaction, à la signature des documents nécessaires et au dépôt d'un dossier de candidature dans le cadre dudit programme.

« ADOPTÉE »

10-04-333 ACTIF À VIE / PROTOCOLE 2010-2014

CONSIDÉRANT la présentation des responsables du programme Actif à vie au comité loisirs du 7 avril 2010;

CONSIDÉRANT la fin du protocole d'entente au printemps 2010 liant la Ville de Vaudreuil-Dorion et Actif à vie;

CONSIDÉRANT l'accroissement de la participation de nos jeunes citoyens audit programme;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville mandate le comité loisirs à convenir d'un nouveau protocole avec Actif à vie pour les cinq (5) prochaines années (2010 à 2014), basé sur une participation financière annuelle d'un maximum de trente-cinq mille dollars (35 000 \$) en maintenant toutefois la participation de la Ville à hauteur de 50 % du coût de l'activité par participant, avec un maximum cumulatif de cent vingt dollars (120 \$) par année scolaire par étudiant citoyen de Vaudreuil-Dorion;

QUE l'entente à intervenir spécifie l'obligation pour Actif à vie de déposer un rapport annuel complet de ses activités.

« ADOPTÉE »

10-04-334 ACTIF À VIE / EXERCICE FINANCIER 2009 / AIDE FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

CONSIDÉRANT qu'un nombre plus important que prévu de participants provenant de la Ville de Vaudreuil-Dorion se sont inscrits à Actif à vie pour l'année 2009;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'ajuster l'aide financière apportée par la Ville à Actif à vie en fonction des paramètres déjà établis;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité loisirs d'octroyer à Actif à vie, pour l'exercice financier 2009, une aide supplémentaire de six mille deux cents dollars (6 200 \$);

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville octroie à la Commission scolaire des Trois-Lacs, au bénéfice d'Actif à vie, pour l'exercice financier 2009, une aide financière supplémentaire de six mille deux cents dollars (6 200 \$);

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-590-00-970;

QU'à cette fin, sont autorisés les transferts de crédits suivants :

DE :	02-701-30-725	(Biens durables-machinerie, outillage et équipement)	6 200 \$
À :	02-590-00-970	(Subventions-services sociaux)	6 200 \$

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

10-04-335 ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES N° 401-110-10-26 / TRAVAUX DE SIGNALISATION, MARQUAGE DE MOYENNE DURÉE ET PEINTURE ÉPOXY

CONSIDÉRANT que suite à un appel d'offres par voie d'invitation pour les travaux de signalisation, marquage de moyenne durée et peinture époxy, une (1) soumission a été reçue et ouverte le 7 avril 2010 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, la soumission reçue rencontre les conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-10-26;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par Les Signalisations R.C. inc., 176, boulevard St-Elzéar Ouest, Laval (Québec), H7L 3N3, pour les travaux de signalisation, marquage de moyenne durée et peinture époxy et ce, pour un montant de vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quatre dollars et vingt-cinq cents (26 284,25 \$), taxes applicables non comprises, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-10-26;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-351-00-459;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

10-04-336 ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES N° 401-110-10-27 / FOURNITURE D'UNE VOITURE HYBRIDE TOYOTA PRIUS – ANNÉE 2010

CONSIDÉRANT que suite à un appel d'offres par voie d'invitation pour la fourniture d'une voiture hybride Toyota Prius – année 2010, une (1) soumission a été reçue et ouverte le 14 avril 2010 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, la soumission reçue rencontre les conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-10-27;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par Ile-Perrot Toyota, 430, Grand Boulevard, L'Ile-Perrot (Québec), J7V 4X2, pour la fourniture d'une voiture hybride Toyota Prius – année 2010 et ce, pour un montant de vingt-cinq mille neuf cent soixante dollars (25 960 \$), taxes applicables non comprises, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-10-27;

QUE cette dépense soit financée par le fonds de roulement remboursable en deux (2) ans à compter de l'année 2011.

« ADOPTÉE »

10-04-337 ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES N° 401-110-10-25 / FOURNITURE D'UNE CAMIONNETTE – ANNÉE 2010

CONSIDÉRANT que suite à un appel d'offres par voie d'invitation pour la fourniture d'une camionnette – année 2010, une (1) soumission a été reçue et ouverte le 14 avril 2010 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, la soumission reçue rencontre les conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-10-25;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Robert A. Laurence
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par Chevrolet de L'Île-Perrot, 2000, boul. du Traversier, Pincourt (Québec), J7V 0K8, pour la fourniture d'une camionnette – année 2010 et ce, pour un montant de vingt-six mille trois cent soixante-treize dollars (26 373 \$), taxes applicables non comprises, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-10-25;

QUE cette dépense soit financée par le fonds de roulement remboursable en deux (2) ans à compter de l'année 2011.

« ADOPTÉE »

10-04-338 ADJUDICATION DE CONTRAT / SIGNALISATION / BOULEVARD DE LA GARE

CONSIDÉRANT que le boulevard de la Gare comporte dix (10) intersections avec feux de circulation;

CONSIDÉRANT que pour augmenter la sécurité auxdites intersections, il est avantageux d'installer une signalisation identifiant le nom des rues directement accrochée aux feux de circulation;

CONSIDÉRANT qu'une telle signalisation est déjà installée avec succès sur plusieurs autres artères de la Ville;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accepte la soumission déposée par la compagnie Lumen, 117 boulevard Hymus, Pointe-Claire (Québec), H9R 1E5, pour la fourniture et la pose de 22 panneaux de marque Aérovision 300, pour un montant de quinze mille quatre cent soixante-trois dollars et quatre-vingt-quatorze cents (15 463,94 \$), taxes applicables non comprises, le tout, tel que décrit à la proposition datée du 18 mars 2010;

Imputation budgétaire : Règlement n° 1503.

« ADOPTÉE »

10-04-339 SÛRETÉ DU QUÉBEC / DEMANDE D'AUTORISATION / USAGE ACCESSOIRE TEMPORAIRE / ROULOTTE POUR ENTRAÎNEMENT AU TIR

CONSIDÉRANT la demande de la Sûreté du Québec d'autoriser, à l'arrière du poste sis au 599 boul Harwood, la présence d'une roulotte spécialisée pour l'entraînement au tir des policiers;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage de la Ville ne prévoit pas ce type d'usage accessoire, sans pour autant l'interdire spécifiquement;

CONSIDÉRANT que cet usage accessoire n'est pas susceptible d'entraîner quelque inconvénient pour les propriétés avoisinantes;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt public d'accorder l'autorisation demandée;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU unanimement

QUE la Ville accorde à la Sûreté du Québec l'autorisation d'utiliser, à titre d'usage accessoire, une roulotte spécialisée pour l'entraînement au tir de ses policiers;

QUE cette autorisation est conditionnelle à ce que la roulotte soit située à l'arrière du bâtiment;

QUE cette autorisation soit limitée à une durée de six (6) mois.

« ADOPTÉE »

10-04-340 ADOPTION DE PROJET / RÈGLEMENT N° 1270-29 / CHANGEMENT D'AFFECTATION / LOT PROJETÉ 4 559 809 / RUES BOILEAU ET FORBES

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE le projet de règlement n° 1270-29 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 1270 afin de changer l'affectation Industrie Mixte (I-M) pour le lot projeté 4 559 809 sis à l'intersection des rues Boileau et Forbes pour l'affectation Institutionnelle (INS) »,

soit adopté;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 17 mai 2010 à 19 h à l'hôtel de ville aux fins de cette consultation et qu'à cet effet le greffier publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

10-04-341 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1270-29 / CHANGEMENT D'AFFECTATION / LOT PROJETÉ 4 559 809 / RUES BOILEAU ET FORBES

La conseillère M^{me} Guylène Duplessis donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, elle présentera, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 1270 afin de changer l'affectation Industrie Mixte (I-M) pour le lot projeté 4 559 809 sis à l'intersection des rues Boileau et Forbes pour l'affectation Institutionnelle (INS).

10-04-342 ADOPTION PREMIER PROJET / RÈGLEMENT N° 1275-133 / CRÉATION ZONE P3-359 / CASERNE DE POMPIERS / LOT PROJETÉ 4 559 809

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Guylène Duplessis
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

QUE le projet de règlement n° 1275-133 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de créer la zone P3-359 pour autoriser une caserne de pompiers sur le lot projeté 4 559 809 à l'intersection des rues Boileau et Forbes »,

soit adopté;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 3 mai 2010 à 19 h à l'hôtel de ville aux fins de cette consultation et qu'à cet effet le greffier publie les avis requis;

QUE copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

10-04-343 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1275-133 / CRÉATION ZONE P3-359 / CASERNE DE POMPIERS / LOT PROJETÉ 4 559 809

La conseillère M^{me} Guylène Duplessis donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, elle présentera, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de créer la zone P3-359 pour autoriser une caserne de pompiers sur le lot projeté 4 559 809 à l'intersection des rues Boileau et Forbes.

10-04-344 ADOPTION PREMIER PROJET / RÈGLEMENT N° 1275-134 / MODIFICATION RAPPORT PLANCHER-TERRAIN DES ZONES H1-633, H1-659, H1-662, H1-662-A, H1-672 ET H1-676 / MODIFICATION MARGE LATÉRALE MINIMALE DES ZONES H1-633 ET H1-663-A / SECTEUR DES GRANDS COMPOSITEURS

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le premier projet de règlement n° 1275-134 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de modifier le rapport plancher/terrain de .30 à .35 pour les zones H1-633, H1-659, H1-662, H1-662-A, H1-672 et H1-676 et la marge latérale minimale des zones H1-663 et H1-663-A à l'intérieur du secteur des Grands compositeurs »,

soit adopté;

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue le 3 mai 2010 à 19 h à l'hôtel de ville aux fins de cette consultation et qu'à cet effet le greffier publie les avis requis;

QUE copie de ce premier projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

10-04-345 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT N° 1275-134 / MODIFICATION RAPPORT PLANCHER-TERRAIN DES ZONES H1-633, H1-659, H1-662, H1-662-A, H1-672 ET H1-676 / MODIFICATION MARGE LATÉRALE MINIMALE DES ZONES H1-633 ET H1-663-A / SECTEUR DES GRANDS COMPOSITEURS

Le conseiller M. François Séguin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il présentera, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de modifier le rapport plancher/terrain de .30 à .35 pour les zones H1-633, H1-659, H1-662, H1-662-A, H1-672 et H1-676 et la marge latérale minimale des zones H1-663 et H1-663-A à l'intérieur du secteur des Grands compositeurs.

10-04-346 ADOPTION / RÈGLEMENT N° 1572 / ENTENTE ENTRE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION ET LE PROMOTEUR « SUCCESSION MOZA CREVIER »

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1572 et renoncent à sa lecture;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Vincent
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Régnald Gabriele
ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Règlement n° 1572 intitulé :

« Règlement autorisant la conclusion d'une entente entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Succession Moza Crevier », pour la préparation des plans et devis, la surveillance pour le prolongement de la rue Crevier – phase 2 (réseau d'eau potable, fossé et fondation de rue), y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes ».

« ADOPTÉE »

10-04-347 AUTORISATIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU unanimement

D'entériner les autorisations accordées par la directrice générale, M^{me} Manon Bernard, savoir :

- Leucan Montérégie / Installation d'affiches / Défi têtes rasées 2010;
- Course « Défi Actif à vie » – Édition 2010 / Fermeture de rues;

- Les Aliments M & M / Tenue d'un BBQ de bienfaisance;
- Banque Scotia / Tenue d'un BBQ de bienfaisance.

« ADOPTÉE »

10-04-348 PÉRIODE DE QUESTIONS – ÉLUS

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

10-04-349 PÉRIODE DE QUESTIONS – ASSISTANCE

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

10-04-350 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU unanimement

QU'à 20 h 40 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, greffier